

DÉLIBÉRATION n° 20250324-13

Objet : Tarifs

Membres en exercice : 12

Présents : 10

Absents : 2

Pouvoir : 0

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

N'ayant pas pris part au vote : 0

Secrétaire de séance :

Julien Bernou

Transmis le : 26 MARS 2025

Le vingt-quatre mars deux mil vingt-cinq, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Saint-Maximin, dûment convoqué le dix-sept mars deux mil vingt-cinq, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de son maire, Olivier Roziau. Les convocations ont été envoyées le dix-neuf mars deux mil vingt-cinq.

Présents : Olivier Roziau, Véronique Juste-Lapied, Raymond Nunez, Stéphane Malard, Xavier Juste, Julien Bernou, Patrick Ceria, Marie Christine Rivaux, Jean-Marc Bouchet-Bert-Manoz, Dominique Barthe-Bougenaux.

Absents : Alexandra Foudon, Hervé Louis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, **à l'unanimité**, de fixer les tarifs applicables à compter du caractère exécutoire de cette délibération comme suit :

Salle Marie-Louise	
<u>Habitants de la commune</u>	
Caution	1 000,00 €
Location <u>le week-end</u> (repas, buffet spectacle, réunion, apéritif, soirée dansante)	280,00 €
<u>Habitants extérieurs à la commune</u>	
Caution	1 000,00 €
Location <u>le week-end</u> (repas, buffet spectacle, réunion, apéritif, soirée dansante)	560,00 €
<u>Associations</u>	
Caution	1 000,00 €
de la commune	Gratuit
de l'extérieur [à caractère social tel que Don du sang, Téléthon, pompiers etc.] (réunion, assemblée générale, repas pour ses membres)	Gratuit
de l'extérieur <u>le week-end</u> (réunion, assemblée générale, repas pour ses membres)	200,00 €
de l'extérieur <u>pour une soirée en semaine</u>	80,00 €

Tour d'Avalon			
Individuels		Groupes (à partir 10 personnes)	
	Par personne		Par personne
Enfant (- 10 ans)	Gratuit	Enfant (- 10 ans)	Gratuit
À partir de 10 ans	2,50 €	10 à 16 ans	1,00 €
		À partir 17 ans	2,00 €
Printemps de la Tour 11 mai 2025		Gratuit	
Vernissage de l'exposition annuelle		Gratuit	
Journées européennes du patrimoine		Gratuit	
Visites scolaires, Instituts scolaires ou sociaux, Classe découverte et centre de loisirs intercommunal de Saint-Maximin (communauté de communes du pays du Grésivaudan) <i>y compris accompagnateurs</i>		Gratuit	
Visites de groupe organisées par la société Grésivaudan Tourisme et la micro entreprise Grésivaudan guidage		Gratuit	

Cartes postales tour d'Avalon

5 € le sachet de six cartes

1 € la carte individuelle

Cimetière		
	Concession	Columbarium
10 ans (2 m ² / la case)	75 €	235 €
15 ans (2 m ² / la case)	100 €	350 €
30 ans (2 m ² / la case)	250 €	700 €

Occupation du domaine public	
Commerces non sédentaires : vente sur la voie publique (camions magasins 15 m ²) occupation régulière à l'année (demi-journée) avec branchement électrique	15,00 €
Marché du 11 mai 2025 à la tour d'Avalon et sur la place Saint-Hugues d'Avalon (1 % environnement)	Gratuit
Associations communales	Gratuit

Tarif travail en régie - service Technique		
Au 1 ^{er} mars 2025	Adjoint technique (temps plein)	Adjoint technique principal 2 ^e classe (temps plein)
Total horaire mensuel	20,35	20,56
Moyenne horaire	20,45 €	

Tarif travail en régie - service Administratif		
Au 1 ^{er} mars 2025	Adjoint administratif principal 1 ^{re} classe (temps plein)	Adjoint administratif principal 1 ^{re} classe (temps plein)
Total horaire mensuel	27,64	25,56
Moyenne horaire	26,60 €	

Tarif travail en régie - service Périscolaire & Entretien			
Au 1 ^{er} mars 2025	Adjoint technique principal 1 ^{re} classe (temps plein)	Adjoint technique (CDD - temps partiel)	Adjoint technique (CDD - temps partiel)
Total horaire mensuel	22,67	18,87	18,64
Moyenne horaire	20,06 €		

Location de matériel communal			
Particulier habitant la commune		Association communale	
Caution	600 €	Caution	1 000 €
Tables et chaises	Gratuit	Tables, chaises et barnum	Gratuit
Barnum	15 € / barnum et par événement (dans la limite d'un week-end et de pont en cas de jour férié limitrophe)	Sono, barrières, podium, thermos percolateur, grilles d'exposition	Gratuit
Barnum	Gratuit pour la fête des voisins (hameaux de la commune)		

Aire de camping-car (hors taxe de séjour)	
Forfait de 24 heures par camping-car	7,78 €.

Fait à Saint-Maximin, les jour, mois et an ci-dessus.

Le maire,
Olivier Roziau.



Le secrétaire de séance,
Julien Bernou.

